



Le CETIOM propose sur son site www.cetiom.fr un outil d'aide à la décision consultable gratuitement qui permet de vérifier en quatre questions si l'on est en situation à risque ou non.

L'usage des régulateurs doit se limiter aux situations à risque verse avéré.

Contrairement aux idées reçues, réguler en l'absence de risque de verse conduit souvent à des pertes de productivité. Sur une série de sept essais sans verse, le CETIOM a testé différents régulateurs à plusieurs doses (*figure 1*). Dans 70 % des cas, les rendements obtenus sont inférieurs ou équivalents aux témoins non régulés : la moyenne des témoins non traités régulateurs est de 41,1 q/ha contre 40,5 q/ha tous régulateurs confondus, soit une perte de 0,6 q/ha. En plus de ces pertes, il ne faut pas oublier le coût du produit (entre 15 et 30 €) et le coût du passage. Parmi les références dont nous disposons, figure aussi un comparatif réalisé en 2007-2008 sur une série d'essais variétés. Nous avons comparé d'une part dix essais variétés lignées non régulés à dix autres essais identiques mais avec une application de régulateur (*figure 2*). La même comparaison a été faite sur des variétés hybrides (9 essais non régulés et 9 régulés). Il ne s'agit pas ici de comparer hybrides et lignées, leur sensibilité à la verse diffère peu.

En l'absence de risque verse, l'emploi d'un régulateur conduit en moyenne à une perte de 0,6 q/ha.

Colza Réguler au printemps, une pratique à risque

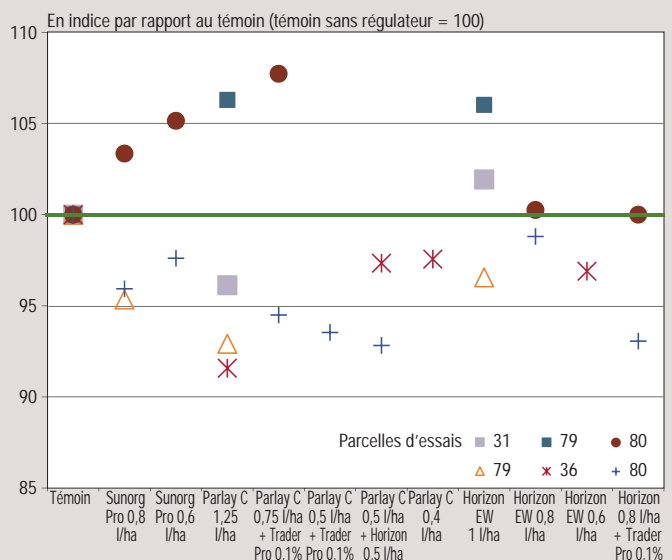
Dans un contexte réglementaire visant à limiter l'usage des traitements phytosanitaires, on peut s'interroger sur la pertinence de certaines pratiques. Sur le colza, l'emploi de régulateurs n'a par exemple pas lieu d'être systématique pour peu que le choix variétal, la fertilisation et la structure de peuplement soient adaptés.

On observe une variabilité des résultats entre variétés de la même classe de sensibilité qu'on ne peut pas expliquer (effet fongicide ? date d'application par rapport au stade ?). Toutefois, globalement, le constat milite là aussi pour limiter l'usage des régulateurs uniquement aux situations à risques objectifs. La grille d'évaluation du risque montre que le risque de verse n'est important que lorsque l'on cumule les mauvais choix techniques (*tableau 1*). La sensibilité variétale à la verse, la maîtrise de la densité et la fertilisation azotée sont les leviers sur lesquels il faut jouer en amont pour se mettre en situation de risque faible.

La gamme des régulateurs évolue

L'arrêt du Parlay C, dont la fin d'utilisation est fixée à février 2012, ne signifie pas que le nombre de régulateur autorisé va diminuer car d'autres spécialités arrivent sur le marché : Caryx sera disponible à l'automne 2011. Cette association de mépiquat chlorure 210 g/l et de metconazole 30 g/l sera homologuée à 1,4 l/ha mais la dose d'usage sera de 0,7 à 1 l à l'automne et 1 à 1,2 l/ha au printemps.

Figure 1 : Régulateurs aux printemps : rendements en l'absence de verse



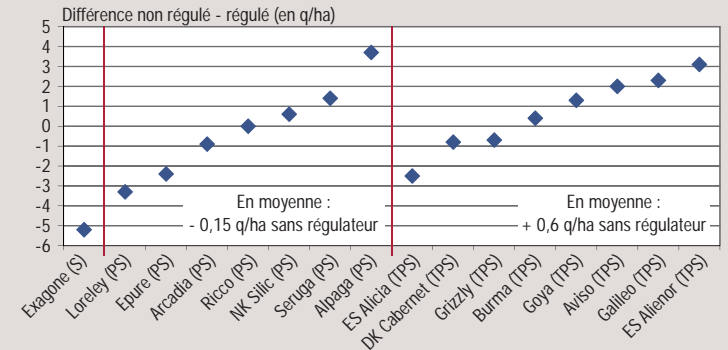
Un effet favorisant le sclérotinia

L'effet fongicide d'un régulateur est souvent mis en avant pour justifier de son emploi au printemps. Les produits utilisables comme régulateurs sont à base de triazoles et certains sont aussi autorisés comme fongicide.

Toutefois, cet argument ne se traduit pas dans les résultats de rendements (figure 1). Le positionnement des régulateurs (de C2 à D1-D2) vise au mieux la cylindrosporiose, maladie très peu fréquente et dommageable compte tenu du niveau de tolérance des variétés cultivées actuellement. En revanche, la régulation conduit à un accroissement du risque sclérotinia. La modification de l'architecture des plantes et de leur taille favorise la création d'un environnement dans la végétation plus propice aux attaques de ce champignon.



Figure 2 : Comparaison entre essais variétés « lignées » régulées et non régulées (2007-2008)



Les variétés peu sensibles à la verse ne perdent que très peu de rendement en l'absence de régulateur : - 0,15 à - 0,8 q/ha selon les séries. C'est toutefois insuffisant pour rentabiliser l'investissement dans un régulateur. Les variétés très peu sensibles gagnent à ne pas être régulées : + 0,6 à + 1,4 q/ha sans régulateur.

Les régulateurs sur colza peuvent être exceptionnels si les choix agronomiques limitent le risque verse.

Faciliter la récolte : une barre de coupe avancée plutôt qu'un régulateur

La peur d'une récolte difficile incite certains producteurs à réguler au printemps. Si cette crainte est *a priori* justifiée, elle est surtout à relier à une absence d'équipement de récolte adapté au colza que représente la barre de coupe avancée. L'investissement dans une coupe avancée, outre le fait que cela limite les pertes de graines (jusqu'à 3 q/ha), permet de récolter plus facilement des colzas appuyés ou versés et de faire l'impasse sur un traitement régulateur de confort. ■

Laurent Jung,
CETIOM
jung@cetiom.fr

Tableau 1 : Grille d'évaluation du risque verse

Sensibilité de la variété à la verse	Peu sensible				Sensible				Très sensible					
	< 15 pieds/ml		> 15 pieds/ml		< 10 pieds/ml		entre 10 et 15 pieds/ml		> 15 pieds/ml		< 10 pieds/ml		> 10 pieds/ml	
Peuplement en nombre de pieds par mètre linéaire sortie hiver														
Dose azote totale (fournitures du sol + engrais)	dose réglette	> dose réglette	dose réglette	> dose réglette	dose réglette	> dose réglette	dose réglette	> dose réglette	dose réglette	> dose réglette	dose réglette	> dose réglette	dose réglette	> dose réglette
Risque de verse	faible	faible	faible	moyen	faible	faible	faible	moyen	élevé	très élevé	faible	moyen	élevé	très élevé

➔ En se positionnant dans les bonnes pratiques agronomiques, on optimise le rendement et sa marge.